

ÉCOLE élémentaire Paul Painlevé

COMMUNE Grenoble

ANNÉE SCOLAIRE 2013- 2014

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription

- 1 exemplaire au Maire

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du 4 novembre 2013 17h30- 20h15

PRESENTS

Directrice de l'école - Présidente : Mme Ange

Maîtres de l'école :

Mmes Pham-Phu, Valentino, Gonzalo, Berthelet, Duval, Faure,

M. Wattereus, M. Fortin

Mme Rolland excusée

Représentant du R.A.S.E.D. : Mme Boer

Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mme Tognarelli excusée

Maire de la Commune ou son représentant : Mme Népi

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mme Buisson

Représentante du PEL de la MJC des Eaux-Clares : Mme CLERC excusée

Animatrice référente de l'école : Mme Errico

Représentants des parents d'élèves titulaires

Mmes Giroud, Génovèse, Aubry, Nelson, Harlaut, Derenne,

Mmes Halbwachs, Frédéricico

M. Guisado, M. Breban

VOIX CONSULTATIVE

Représentants des parents d'élèves suppléants

Mmes Hibon, Corporon, Villermet

M. Piccato

Procès-verbal établi le 6 novembre 2013

La Présidente, Directrice de l'école, Myriam ANGE

Secrétaires de séance : Mmes Pham-Phu et Valentino

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 28 février 2014.

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<p>1.Résultat aux élections des représentants des parents d'élèves</p> <p>Deux listes ont été établies cette année, une liste d'union et une liste de candidats n'appartenant pas à une association de parents d'élèves. Sur 450 électeurs inscrits, 172 ont voté. Il y a eu 146 suffrages exprimés. Six sièges sont pourvus par la liste d'union, quatre par l'autre liste. Les résultats des élections sont affichés sur les panneaux aux trois sorties de l'école. Il sera établi un trombinoscope des parents délégués pour une meilleure circulation de l'information parmi les parents d'élèves.</p> <p>2.Projet éducatif grenoblois</p> <p>Vous trouverez en annexe le compte rendu de la table ronde organisée par la mairie le octobre 2013. Il répond à deux questions : Quels sont les points positifs et négatifs constatés en début d'année ? Quelles améliorations doit-on envisager à court et moyen terme? Etaient présents ce soir là : Mme Clerc pour le PEL Madame la directrice de la bibliothèque des eaux-Clares M.Geli, ETAPS M.Torrela, référent éducatif local Mmes Giroud et Génovèse, déléguées de parents. Mme Ange, directrice de l'école.</p> <p>La discussion s'est longuement poursuivie sur la mise en application de ce temps périscolaire. Les parents souhaitent : - le maintien de la garderie de 11H45 à 12h15 tous les jours de la semaine telle qu'elle existait l'année passée, - la possibilité de récupérer les élèves en récréative à 16H30.Le temps d'activité serait alors remplacé par un temps de garderie. Mme Népi est interrogée sur la qualification des animateurs. Cinq cents animateurs sont embauchés sans qualification spécifique. Il existe des cycles de formation qui faute de budget ne sont pas prévus. Certaines familles à l'arrivée des jours plus courts et plus froids prévoient d'inscrire leurs enfants aux études surveillées. La directrice en ouvrira en fonction des besoins. Mme Errico utilisera la BCD, la salle de peinture et un préau couvert. Ces locaux devraient suffire à accueillir les enfants inscrits en récréative. La directrice remercie l'équipe enseignante pour son implication entre la fin du temps scolaire et le début des activités après 16H pour répartir les élèves dans les différentes activités.</p> <p><u>Les constats pour notre école :</u> Le nombre d'enfants fréquentant ce temps périscolaire a augmenté. Certains élèves passent entre 8 et 9h par jour à l'école : ce temps de vie collective est considérable. Une majorité d'enfants est inscrite aux études et à la récréative. La directrice rappelle les taux d'encadrement des études : un enseignant ou animateur pour 18 élèves. Les ateliers éducatifs sont des temps privilégiés compte-tenu du petit nombre : 12 enfants au maximum. Pour le premier semestre 2014, l'école demande un logiciel de type restauration scolaire indispensable au traitement de l'inscription des familles et à la gestion des différentes listes quotidiennes qui varient constamment. Il pourrait être envoyé quotidiennement à l'école et tenir compte des désinscriptions des parents comme cela fonctionne pour le listing cantine.</p>	

Chaque enseignant fait part de ses constats suite à la modification des rythmes scolaires :

- les cinq matinées de classe favorisent la continuité des apprentissages et les enseignants apprécient ce retour à cinq matinées travaillées.
 - le temps de pause flexible l'après-midi facilite l'organisation des séances
 - Les élèves de CM2 sont performants et attentifs jusqu'à 16H.
 - Pour les élèves de CP, l'après-midi passe vite et demande aux enseignants une adaptation de l'emploi du temps par rapport aux contenus à enseigner. On attend la refonte des programmes.
 - Un stress apparaît chez certains au moment de la liaison du temps scolaire et périscolaire.
 - Les élèves sont globalement plus fatigués. Le samedi matin travaillé était plus profitable.
- Il est rappelé que les familles ne souhaitent pas un retour au samedi matin travaillé.
- Il est encore trop tôt pour mesurer les progrès des élèves.

3. Evaluations

Les CM2 et CE1 ont passé des évaluations nationales en juin dernier.

Les élèves de CM2 ayant eu un score faible de réussite bénéficient d'un programme personnalisé de réussite PPRE établi conjointement avec M. le principal adjoint du collège Aime-Césaire et Mme Ange.

Les élèves de CE2 dans le même cas sont pris en charge par la maitresse E du RASED.

Elle travaille en lecture sur la fluence pour leur permettre une meilleure compréhension de l'écrit. Elle reprend également les bases de la numération.

Une réflexion est à engager avec les contenus d'apprentissage en GS.

Les difficultés constatées peuvent être sociales ou éducatives.

Mme Giroud rappelle l'existence de réunions autour de la parentalité avec le PEL, organisées avant 2008, les samedis matins travaillés par les élèves.

Un rappel concernant les aides apportées par l'école est demandé.

Les élèves peuvent bénéficier d'aide personnalisée (APC), de PPRE (programme personnalisé de réussite éducative.)

Il peuvent être aidés par le RASED qui se compose d'une psychologue scolaire, d'un maître E qui intervient pour la difficulté scolaire, un maître G qui intervient pour des problèmes relevant du comportement et d'un médecin scolaire.

Des PPS (parcours personnalisé de scolarisation) sont établis en fonction des besoins.

Certains élèves bénéficient de l'éducation spéciale (CLIS)

4. Projet d'école

Il s'inscrit dans la continuité de celui défini ces trois dernières années.

Restent perfectibles la compréhension en lecture, la résolution de problème, la numération et la richesse du vocabulaire.

Au niveau culturel chaque classe est engagée dans un travail avec la METRO sur la sensibilisation à une gestion responsable des déchets et participera au projet flowers2.0 : œuvre artistique visuelle et sonore réalisée avec des bouteilles récupérées qui sera exposée au jardin des plantes le samedi 29 mars 2014.

5. Vie de l'école

Des parents souhaitent s'investir dans la vie de l'école pour organiser des moments festifs.

L'idée d'une création d'association présentée lors de la réunion des parents de CP présente des avantages tels qu'une indépendance financière mais aussi des contraintes administratives et logistiques.

Cette idée est mise en attente pour l'instant.

L'école reste ouverte à l'étude de propositions.

6. Demande de travaux

Mme Népi annonce que rien ne sera réalisé en 2014.

Le réfectoire sera repeint d'ici la fin d l'année 2013.

Le conseil demande dans le même temps la réfection de la dixième classe au niveau de la peinture des murs, du plafond et de l'éclairage et la possibilité de récupérer des meubles de rangements.

Que prévoit la mairie quant à l'utilisation des logements de fonctions et du terrain adjacent?

Les parents souhaiteraient des aménagements pour les élèves (self, gymnase).